

Le 2 septembre 2014

CA14 08 0523

Séance générale du Conseil d'arrondissement de Saint-Laurent, convoquée selon la loi et tenue à la salle du Conseil située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, le mardi 2 septembre 2014, à 19 h 30, à laquelle sont présents :

Le maire d'arrondissement : Alan DeSousa

Les conseillers de Ville : Aref Salem
Francesco Miele

Les conseillers d'arrondissement : Maurice Cohen
Michèle D. Biron

formant le quorum et siégeant sous la présidence du maire d'arrondissement, Alan DeSousa, et en présence de Me Isabelle Bastien, avocate, agissant à titre de secrétaire.

Le maire d'arrondissement demande un instant de recueillement.

À 19 h 31, la séance générale est ajournée en conformité avec l'article 326 de la Loi sur les cités et villes.

À 19 h 50, reprise de la séance générale du Conseil d'arrondissement du mardi 2 septembre 2014 ajournée à 19 h 31.

CA14 08 0524

Séance spéciale du Conseil d'arrondissement de Saint-Laurent, convoquée selon la loi et tenue à la salle du Conseil située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, le mardi 2 septembre 2014, à 19 h 31, à laquelle sont présents :

Le maire d'arrondissement : Alan DeSousa

Les conseillers de Ville : Aref Salem
Francesco Miele

Les conseillers d'arrondissement : Maurice Cohen
Michèle D. Biron

formant le quorum et siégeant sous la présidence du maire d'arrondissement, Alan DeSousa, et en présence de Me Isabelle Bastien, avocate, agissant à titre de secrétaire.

Le maire d'arrondissement demande un instant de recueillement.

CA14 08 0525

Soumis l'ordre du jour de la séance spéciale du 2 septembre 2014.

Proposé par le conseiller Maurice Cohen;

Appuyé par la conseillère Michèle D. Biron, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter l'ordre du jour de la séance spéciale du 2 septembre 2014.

ADOPTÉ.

CA14 08 0526

Soumis sommaire décisionnel numéro 1142410004 relatif au programme triennal d'immobilisations 2015-2017 de l'arrondissement;

ATTENDU l'article 144.5 de la Charte de la Ville à l'effet que le conseil d'arrondissement dresse et transmet au Comité exécutif un programme des immobilisations de l'arrondissement;

ATTENDU que le programme triennal d'immobilisations 2015-2017 respecte l'enveloppe budgétaire transmise par les services centraux;

ATTENDU la liste des projets inscrits au programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement et le texte des faits saillants des investissements prévus pour 2015;

ATTENDU qu'il y a lieu d'approuver la liste des projets inscrits;

Proposé par le conseiller Francesco Miele;

Appuyé par le conseiller Aref Salem, il est

Le 2 septembre 2014

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

- 1.- D'approuver la liste des projets constituant le programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement jointe au sommaire décisionnel, ainsi que les montants d'investissements et les sources de financement prévus pour ces projets en 2015, 2016 et 2017 et d'en approuver la transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal.
- 2.- D'approuver un programme triennal d'immobilisations pour lequel le montant de chacune des années n'est pas réparti de façon équilibrée, et demander à la Direction des finances de reconsidérer sa position à cet effet.
- 3.- D'approuver le texte *Faits saillants des investissements prévus pour 2015* qui accompagne le programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement.

ADOPTÉ

CA14 08 0527

Période de questions du public

Aucune question n'a été posée.

CA14 08 0528

Proposé par la conseillère Michèle D. Biron;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

De lever la séance à 19 h 50.

ADOPTÉ.

Maire

Secrétaire